



**Assemblée générale de l'Association des secrétaires généraux
des parlements francophones (ASGPF)**

Rabat, 2 septembre 2022, 9h15

**Chambre des Représentants du Royaume du Maroc
Avenue Mohamed V
Rabat**

Compte-rendu de l'assemblée générale

Liste des présents :

**Chambre des représentants du Royaume du Maroc
(Organisateur)**

- 1.** Monsieur Najib El KHADI, Secrétaire général ;
- 2.** Monsieur Amal BELCAID, Directeur des relations extérieures et de la coopération ;
- 3.** Monsieur Ahmed MOUFID, Directeur du centre des études et des recherches ;
- 4.** Monsieur Saïd SATRAOUY, Chef de la division des relations multilatérales ;

Assemblée Nationale de la République d'Arménie

- 5.** Monsieur Vahan NARIBEKYAN, Secrétaire général et chef du personnel ;
- 6.** Madame Heghine KHACHIKYAN, Adjoint au chef du personnel ;
- 7.** Madame Zhanna HARUTYUNYAN, département des relations extérieures ;

Assemblée nationale du Bénin

- 8.** Monsieur Mariano OGOUTOLOU, Secrétaire général administratif

Assemblée nationale du Burundi

- 9.** Madame Jeanne Chantal HARERIMANA, Secrétaire générale ;
- 10.** Monsieur Séverin MTIBATINGESO, Conseiller à la cellule politique et diplomatique ;
- 11.** Monsieur Vincent MUNYEGAJU, Chef du service des commissions ;

Sénat du Royaume du Cambodge

- 12.** Monsieur Oum SARITH, Secrétaire général et Vice-président de l'ASGPF ;
- 13.** Monsieur Kim Yeat DARARITH, Directeur exécutif du Centre Parlementaire d'Asie ;

Chambre des Communes du Canada

- 14.** Monsieur Jeffrey LEBLANC, Greffier adjoint ;

Assemblée nationale du Congo - Brazzaville

- 15.** Madame Guillaumette KIAKOUAMA, Secrétaire générale et trésorière de l'ASGPF ;

Sénat du Congo – Brazzaville

- 16.** Monsieur Joseph IBARA, Secrétaire général;

Assemblée nationale de Côte d'Ivoire

- 17.** Monsieur Aboubacar Sidiki DIOMANDE, Secrétaire Général adjoint ;

Sénat de la Côte d'Ivoire

- 18.** Monsieur Ousmane Samassi TOURE, Secrétaire général adjoint
- 19.** Monsieur Karim DOSSO, Conseiller du Secrétaire Général du Sénat ;

Assemblée Nationale de la République française

20. Madame Catherine LEROY, Secrétaire générale de la Questure et vice-présidente de l'ASGPF ;

21. Monsieur Christophe PALLEZ, Déontologue ;

Sénat de la République Française

22. Monsieur Eric TAVERNIER, Secrétaire général ;

23. Madame Marianne BAY, Secrétaire générale de la Questure ;

24. Monsieur Philippe DELIVET, Directeur des Relations Internationales et du Protocole ;

Assemblée nationale du Gabon

25. Monsieur Patrick NDONGO, Secrétaire général ;

26. Monsieur Ghislain Claude ESSABE, Directeur des Relations Parlementaires.

Conseil national de transition de la République de Guinée

27. Monsieur Souleymane TOURE, Secrétaire Général ;

28. Monsieur Camara ABOUBACAR, Directeur des affaires juridiques ;

29. Monsieur Aboubakar Sidiki KEITA, Secrétaire administratif ;

Assemblée nationale de Guinée Equatoriale

30. Monsieur Bienvenido-Ekua ESONO-ABE, Secrétaire général de l'Assemblée nationale ;

31. Monsieur Juan Carlos MOKARA YAMBA, Directeur Général chargé des Relations interparlementaires ;

Sénat de la Guinée Equatoriale

- 32.** Monsieur Victorino-Nka OBIANG MAYE, Secrétaire général ;
33. Monsieur Obama Engo Sima MATIAS, Secrétaire administratif de l'APF ;

Assemblée nationale de Madagascar

- 34.** Monsieur RANDRIAMAHAFANJARY Calvin, Secrétaire général ;

Chambre des Conseillers du Royaume du Maroc

- 35.** Monsieur El Assad ZEROUALI, Secrétaire général ;
36. Madame Nahid BENNANI, conseiller général, secrétaire administrative de la section marocaine de l'APF ;

Assemblée nationale du Maurice

- 37.** Madame Bibi Safeena LOTUN, Secrétaire générale ;

Assemblée nationale du Niger

- 38.** Monsieur Boubakar TIEMOGO, Secrétaire général ;

Assemblée de Polynésie française

- 39.** Madame Jeanne SANTINI, Secrétaire générale ;
40. Madame Béatrice LY SAO, cheffe du service des travaux législatifs

Assemblée Nationale du Québec

- 41.** Monsieur Peters SIEGFRIED, Secrétaire général ;

Chambre des députés du Rwanda

42. Monsieur Bashoga BERNARD, Secrétaire Général adjoint ;

Assemblée nationale du Sénégal

43. Monsieur Baye Niass CISSE, Secrétaire général ;

Parlement de Wallonie

44. Monsieur Frédéric JANSSENS, Greffier ;

45. Monsieur François GADISSEUR, Conseiller juridique au Secrétariat général.

Parlement de la Fédération - Wallonie-Bruxelles

46. Monsieur Xavier BAESELEN, Secrétaire général ;

Assemblée Parlementaire de la Francophonie

47. Monsieur Damien CESSELIN, Secrétaire général administratif

Association des Secrétaires Généraux des Parlements Francophones

48. Madame Leyla ARSLAN, Secrétaire administrative.

Liste des excusés :

- M. Vidjaya Tirou, Secrétaire général du congrès de la Nouvelle-Calédonie
- M. Jean Nvugulu Khoji, Secrétaire général de l'Assemblée nationale de la République démocratique du Congo;
- M. William Millow, Greffier adjoint des Etats de Jersey
- Mme Silvia-Claudia Mihalcea, Secrétaire générale de la Chambre des députés roumaine
- M. Tiberiu Horatiu Gorun, Secrétaire général du Sénat roumain
- M. Philippe Schwab, Secrétaire général de l'Assemblée fédérale de Suisse
- Dr. Adrien Beyom, Secrétaire général du conseil national de transition du Tchad.

1. Ouverture de l'Assemblée générale

M. Nagib El Khadi, secrétaire général de la chambre des représentants du Royaume du Maroc et premier vice-président de l'ASGPF, a rendu hommage, au nom de l'association et en présence du nouveau secrétaire général de l'Assemblée du Sénégal, M. Baye Niass Cissé, à la regrettée Marie-Joséphine Diallo, grande dame de la francophonie qui avait rejoint l'association en 2004, pour en devenir présidente en 2010. Comme elle a été la mémoire de son Assemblée qu'elle a rejointe en 1979, elle a été celle de l'ASGPF à qui elle a apporté, au cours de ses dernières années, son immense professionnalisme, son énergie, son tempérament, bien trempé, son très grand sens de l'humour et tout simplement son humanité et son écoute. En plus d'avoir un très grand sens des situations et des hommes dans toute leur diversité, elle avait à cœur de porter haut les valeurs de la francophonie et de la démocratie parlementaire. En conséquence, le bureau de l'ASGPF a souhaité proposer à l'Assemblée générale de dénommer la bourse de la présidence de l'ASGPF, bourse Marie-Joséphine Diallo. Pour M. El Khadi, la présence des membres de l'association à Rabat, plus nombreuse que lors des dernières assemblées générales, montre combien, malgré la pandémie est demeurée intacte la soif de francophonie. Après plusieurs mois de suspension de réunions en présentiel, il a salué le plaisir de pouvoir se rencontrer en face-à-face, pour échanger et discuter des pratiques respectives des uns et des autres. Il a également remercié au nom de l'association M. Rachid Talbi El Alami, Président de la Chambre des représentants du Royaume du Maroc d'avoir bien voulu laisser les membres de l'ASGPF se réunir à Rabat, au sein de la chambre qu'il préside. Il a rappelé l'enjeu principal de cette assemblée, la première depuis le début de la pandémie : le renouvellement du bureau au travers d'élections. Lors du bureau de Dakar de 2022, plusieurs nouveaux membres avaient été désignés par intérim : M. Jeffrey LeBlanc (Canada) et Mme Catherine Leroy (France) aux fonctions de vice-présidents et M. Siegfried Peters (Québec) comme membre du bureau. M. El Khadi a également rendu hommage à l'ancien trésorier de l'association, M. Michel Bonsaint, (Québec) et à deux de ses anciens Vice-présidents, MM. Christophe Pallez (France) et André Gagnon (Canada), pour leur engagement sans faille au service de la démocratie parlementaire francophone. Pour conclure son propos introductif, M. El Khadi a décrit le déroulé du séminaire, se tenant à la suite de l'Assemblée générale.

2. Adoption du projet d'ordre du jour

3. Adoption du compte rendu de la réunion du Bureau du 4 mars 2022

4. Adoption du compte rendu de l'Assemblée générale tenue à Bruxelles le 9 septembre 2019

5. Rapport d'activités 2019-2022

Voir annexe.

6. Modification de l'article 4 des Statuts de l'ASGPF

De façon à élargir la composition actuelle du bureau, les membres de ce dernier ont proposé à l'Assemblée générale une modification du premier alinéa de l'article 4 des statuts.

Rédaction actuelle de l'article 4 des statuts, 1^{er} alinéa :

« L'assemblée générale élit, parmi ses membres, un président, un vice-président par région, un trésorier et trois autres membres au plus pour former le bureau pour un mandat de deux ans. »

Proposition de modification de l'article 4 des statuts, 1^{er} alinéa :

« L'assemblée générale élit, parmi ses membres, un président, quatre vice-présidents en prenant en compte l'équilibre entre régions, un trésorier et cinq autres membres au plus pour former le bureau pour un mandat de deux ans. La liste des régions de l'ASGPF est composée comme suit : Afrique, Amériques, Asie-Pacifique, Europe. »

La modification de l'article 4 a été adoptée.

7. Situation financière de l'association

Le rapport financier est adopté.

8. Relations avec l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)

Après s'être associé, au nom de l'APF, à l'hommage rendu par l'ASGPF à son ancienne présidente, la regrettée Mme Marie-Joséphine Diallo, M. Damien Cesselin, a fait le point sur les dernières activités des instances de l'APF, évoquant notamment la tenue de la réunion du bureau d'hiver à Libreville, au Gabon, ainsi que celle de la 47^{ème} session de l'APF, en présentiel, au Rwanda. Se sont également réunies depuis le printemps 2022 : trois commissions sur quatre, les réseaux des femmes parlementaires et des jeunes parlementaires ainsi que deux assemblées régionales. Se tiendront à l'automne, deux autres assemblées régionales pour l'Europe et l'Asie-Pacifique. M. Cesselin a profité de la présence nombreuse de secrétaires généraux pour remercier tous les parlements qui se sont montrés ou se montreront volontaires dans l'accueil de réunions des instances officielles de l'APF. Concernant l'activité de séminaires de formation de l'APF, l'OIF, bailleur de fonds principal, a versé pour 2022, une subvention annuelle de 620 000 euros,

permettant de financer l'ensemble des séminaires. Les thématiques des séminaires sont définies en lien avec les demandes de différents parlements, avant d'être soumis à l'OIF dans le cadre d'un comité de suivi qui se réunit trois fois par an. L'OIF a pu reprocher à l'APF, de ne pas avoir consommé, dans le passé, tous les crédits bien que ceux-ci l'aient été à 80% et ce, dans un contexte de crises sanitaire et politiques. Ainsi, plusieurs séminaires ont dû être annulés ou transférés à d'autres parlements en raison de la situation politique des pays accueillants. En conséquence, l'APF a souhaité en 2022 réaliser l'ensemble des séminaires sur lesquelles elle s'était engagée : à la fin juillet, 45% des budgets avaient déjà été consommés. De nombreux séminaires sont en préparation pour l'automne. Toutefois, lors du bureau de Libreville, les autorités politiques ont estimé qu'il était nécessaire pour l'APF de diversifier les sources de financement, en travaillant avec :

- l'AFD, pour 2022, qui finance à hauteur de 68 000 euros deux séminaires identiques à ceux organisés avec l'OIF.
- L'agence belge de développement, ENABEL, qui a pris en charge le paiement d'arriérés de cotisation pour une section de l'APF. Les sections n'étant pas à jour de cotisation, sont invitées à se régulariser

L'OIF et l'AFD ont également souhaité voir l'APF produire des extraits des nombreux travaux menés par l'APF au travers le recours aux experts, les séminaires, etc.

9. Bourse de l'ASGPF à un fonctionnaire parlementaire

En 2019 avait été adopté le principe d'une bourse dont le montant s'élevait à 3000 euros pour un stage de deux semaines dans le parlement du choix du candidat sélectionné. Le dossier devait être déposé pour le 1^{er} juin au plus tard. Le Bureau a souhaité proposer plusieurs modifications à ce projet qui ont été adoptées à l'unanimité :

- En hommage à son ancienne présidente, et sur la suggestion de MM. Siegfried Peters, Secrétaire général de l'Assemblée nationale du Québec et de M. Cissé, secrétaire général de l'Assemblée nationale du Sénégal la bourse a été dénommée Bourse Marie-Joséphine Diallo. La candidature de femmes sera en particulier encouragée.
- En raison de l'inflation du prix des billets d'avion, son montant est passé de 3000 à 3500 euros.
- Le délai de dépôt des candidatures se fera le 1^{er} décembre 2022 avec une sélection des candidats par le bureau d'hiver. Le stage se déroulera au printemps ou au début de l'été.

10. Dates et lieux des prochaines réunions

Le prochain bureau se tiendra les 12 et 13 janvier 2023 à l'Assemblée nationale de France, à Paris. Un lieu est recherché pour la prochaine AG de 2023. L'AG de l'ASGPF de 2024 se tiendra à Montréal, en parallèle de l'AG de l'APF.

11. Election des membres du Bureau

Ont été élus pour une période de 2 ans :

M. Siegfried Peters (Québec)

Président

M. Najib El Khadi (Maroc)	Vice-Président
Mme Catherine Leroy (France)	Vice-Président
M. Jeffrey Leblanc (Canada)	Vice-Président
Mme Jeanne Santini (Polynésie française)	Vice-Président
M. Baye Niass Cissé (Sénégal)	Trésorier
M. Xavier Baeselen (Wallonie Bruxelles)	Membre
M. Randriamahafanjary Calvin (Madagascar)	Membre
M. Patrick Ndongo (Gabon)	Membre
Mme Jeanne Chantal Harerimana (Burundi)	Membre

Annexe :



Rapport d'activités 2019-2022

Les activités de l'ASGPF ont été ralenties du fait de la pandémie de COVID-19

Le Bureau et l'Assemblée générale de Rabat de 2020 ont été annulés pour être reportés en septembre 2022.

En raison de difficultés à assurer un format en distanciel ou hybride, aucune réunion du Bureau ou de l'Assemblée générale ne se s'est tenue en 2021.

L'Assemblée générale de 2022 était initialement prévue en juillet 2022 à Montréal, en marge de la session de l'APF initialement envisagée. Pour autant, depuis 2019, plusieurs activités ont été organisées par l'ASGPF :

a / La réunion du Bureau de l'ASGPF de Paris de janvier 2020 :

Lors de cette réunion, la réflexion s'est concentrée sur :

- les procédures d'attribution sur la bourse de la Présidence
- la composition du Bureau à venir
- les évolutions qu'a connues l'APF en 2019
- l'organisation de la prochaine AG et sur les thématiques du séminaire
- Xavier Baeselen évoque la possibilité pour l'ASGPF d'organiser un séminaire de formation en Côte-d'Ivoire. Ce projet pourrait être financé pour moitié par l'APF.

b / La réunion du Bureau de l'ASGPF de Dakar de mars 2022 :

Lors de cette réunion, la réflexion s'est concentrée sur

- La bourse et ses modalités d'attribution. Le calendrier de sa mise en œuvre sera laissé aux soins du Bureau qui sera élu lors de l'Assemblée générale 2022.
- la composition du Bureau à venir, notamment sur une modification de l'article 4 des statuts
- l'organisation de la prochaine AG et sur les thématiques du séminaire
- la mise à jour de la base de données et sur la campagne de régularisation des cotisations

c/ La participation de Mme Diallo à des réunions de bureau de l'APF

Mme Marie-Joséphine Diallo a participé à la réunion du Bureau de l'APF à Dakar, les 28-29 janvier 2020.

d/ Prix Geoffroy Dieudonné :

La présidente de l'ASGPF a participé comme membre du jury à l'attribution de ce prix qui a été d'abord décerné à

- 2019-2020 : M. Jean-Edgard Aïs (Sénat d'Haïti) accueilli à Kigali
- 2020-2021 : M. Norbert Tankoano (Burkina Faso) accueilli à Paris
- 2021-2022 : Mme Ambinintsoa July Diana FANDRO (AN de Madagascar) accueillie en septembre prochain à Ottawa

e/ Formation en ligne avec l'Université Senghor :

La pandémie a empêché la tenue des cycles de formation en présentiel pendant deux ans. Toutefois, l'ASGPF a été sollicitée par l'APF pour en organiser une par visio-conférence avec l'Université Senghor.

1/ Le thème relatif à « l'organisation du travail des fonctionnaires parlementaires pendant la pandémie et ses conséquences sur d'éventuelles pratiques de fonctionnement » a été traité en deux séances :

- le 30 novembre 2020 : M. Xavier Baeselen, membre du Bureau, et Greffier du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles et M. Pierre Rodrigue, Greffier adjoint de la Chambre des Communes du Canada sont intervenus sur le thème.
- le 7 décembre 2020 : M. Bruno Vieillefosse, Secrétaire général de la Questure de l'Assemblée nationale française est intervenu aux côtés du Secrétaire général de l'Assemblée nationale du Québec, M. Siegfried Peters.

2/ Le thème relatif au « contrôle de l'action du Gouvernement en période de pandémie » a été traité, le 11 janvier 2021 par M. André Gagnon, membre du Bureau de l'ASGPF et Greffier adjoint de la Chambre des Communes du Canada.

3/ Le thème relatif à « l'organisation des Parlements pour suivre les questions relatives à la Francophonie » a été traité, le 25 janvier 2021 par Mme Viviane Gérard, Directrice générale des relations extérieures du Parlement de Wallonie-Bruxelles.

L'APF a contacté ses 88 sections pour les informer de cette formation.

f / Séminaire de formation au Cambodge sur « l'autonomie des assemblées parlementaires », les 27 et 28 octobre 2021

L'ASGPF a été sollicitée pour participer au séminaire de formation au Cambodge sur « l'autonomie des assemblées parlementaires », les 27 et 28 octobre 2021. M. Frédéric Janssens, Secrétaire général du Parlement de Wallonie.

g/ Missions d'évaluation

Aucune mission d'évaluation ne s'est tenue.